Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 011-251101705-20260220-2026_03-DE

Département de l'Aude

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°003/2026

Objet : Budget supplémentaire 2026

Membres : 18
Présents : 11
Pouvoirs : 0
Votants : 10
Pour : 10

L'an deux mille vingt-six et le 20 février à 10h30,
Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate, dûment convoqués le 19 janvier, se sont réunis au lieu du siège du syndicat sous la présidence de Madeleine GARCIA-VIDAL.

Titulaires présents : Pierre ABELANET, Marie-Claude ALBA, Régis BEDOS, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Marie BRETON, Guy CALVIGNAC, Madeleine GARCIA-VIDAL, Lucas JAULENT

Suppléants présents : Joël LEVASSEUR, Patrice ROLLI, Thierry SAUZE

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Marie-Laure BOYER-CORCUFF

Madame la Vice-présidente, assurant la présidence de séance, expose au Conseil le projet de budget supplémentaire 2026 du Syndicat mixte RIVAGE, qui se présente comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses	365 901,87 €	Dépenses	41 824,99 €
Recettes	365 901,87 €	Recettes	41 824,99 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, adopte le budget supplémentaire 2026, tel qu'indiqué ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,
A LEUCATE,
LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Président
Michel PY

Reçu en Préfecture
Rendu exécutoire
Le :

Affiché
Le :

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 011-251101705-20260220-2026_03-DE